

S'installer, vivre, découvrir Rouen

Le guide



BIENVENUE À ROUEN !



Vous avez choisi de quitter votre pays pour venir vivre en France. Récemment arrivés à Rouen vous souhaitez vous repérer au plus vite dans votre nouveau cadre de vie ?

Ce **guide d'accueil** a été réalisé à votre intention. Il a pour but de rendre votre installation la plus simple et la plus agréable possible et d'apporter une réponse à toutes les questions que vous pourriez vous poser. Nous avons à cœur de vous faire découvrir votre nouvel environnement, vous simplifier au maximum les formalités d'installation, vous aider à trouver vos marques, vous dévoiler tout le charme de notre ville qui dorénavant est aussi la vôtre.

Vous êtes déjà Rouennais et pensez tout savoir sur votre ville, et ses alentours ?

Avec ce guide, qui vous est également destiné, nous allons vous faire découvrir des trésors que vous ne connaissiez pas encore. Rouen et sa région recèlent des merveilles, et n'auront jamais fini de vous surprendre.

Vous verrez, vous allez aimer ROUEN !



Sommaire

S'installer : les quatre clefs pour réussir votre installation à Rouen..... 5-21

Clef n°1 : vos démarches administratives.....	7-8
Clef n°2 : votre logement.....	9-12
Clef n°3 : votre véhicule.....	13-15
Clef n°4 : votre argent.....	16-21

Vivre : famille, santé, amis..... 22-47

Votre famille : leur offrir une nouvelle vie.....	24-30
Votre vie sociale et amicale.....	31-35
Votre santé.....	36-41
Vos déplacements.....	42-47

Découvrir : partir à la découverte d'un pays magnifique..... 48-63

Rouen Culture.....	50-52
Rouen Nature.....	53-55
Rouen Plaisirs.....	56-58
Rouen Loisirs.....	59-63



Cap sur Rouen !

Rouen, ville de Jeanne d'Arc, baignée par la Seine et sertie de domaines forestiers, propose un cadre de vie de grande qualité. A Rouen il existe un véritable « cœur de ville », centre typique et authentique, qui en fait tout le charme et la rend unique. Rouen c'est aussi une histoire riche et émouvante, une vie culturelle bouillonnante, un réseau de transport en commun étendu, des infrastructures modernes, un hôpital renommé, une offre académique de haut niveau, un large éventail de promenades citadines ou rurales... Son dynamisme et sa vitalité économique, son emplacement stratégique à une heure de Paris, 45 minutes de la mer, et à 3 heures de Londres ou Bruxelles, font de Rouen et de sa région, un lieu de vie exceptionnel.



S'installer à Rouen

4 clefs pour une bonne installation



Simplifier votre installation au maximum ...

Dès votre arrivée, vous vous poserez des questions très pratiques sur votre future installation. Quelles démarches accomplir ? Comment trouver un logement qui me plaise ? Vais-je devoir payer des impôts ? Où ouvrir un compte en banque ? À chacune de ces questions **enjoyrouennormandy.com** vous présente la solution pour que votre installation se passe le mieux possible et que, dès le départ, votre séjour, et celui de votre famille, se déroulent dans les meilleures conditions.

S'installer à Rouen



- Vos démarches administratives
- Votre logement
- Votre véhicule
- Votre argent



Vos démarches administratives



Vous allez arriver en France. Y-a-t-il des démarches administratives pour entrer, séjourner et travailler sur le territoire français ?

La réponse est oui. Ces démarches administratives à accomplir varient en fonction de votre nationalité : citoyen de l'Union Européenne et assimilé **OU** citoyen relevant d'une autre nationalité.

Ressortissant UE (et assimilé)

Qui est ressortissant UE et ressortissant assimilé ?

Les ressortissants des Etats suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, et Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

Vous devez être porteur d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité.



Le titre de séjour n'est pas obligatoire.

La seule et unique formalité si vous souhaitez résider sur le territoire français consiste en **l'inscription auprès de la mairie de votre lieu** de résidence dans les 3 mois suivant votre arrivée en France. Les membres de votre famille proche peuvent vous accompagner. S'ils sont de nationalité européenne (ou assimilés), aucun visa n'est exigé.



Liens utiles

Les démarches d'arrivée en France

Demander un visa

Les professions réglementées

Obtenir un titre de séjour

Emplois réservés aux Français

Traducteurs agréés

Non ressortissant UE

Si vous êtes non-européen, vous serez amené à effectuer deux démarches majeures :

- Pour pouvoir entrer en France, et avant votre arrivée, l'obtention d'un **visa** auprès du consulat de France (ou autorités consulaires françaises) de votre pays d'origine. Il existe plusieurs formules de visa en fonction de la durée de votre séjour en France (moins de trois mois, de 4 mois à un an et plus d'un an). Le consulat de France vous orientera vers la formule la plus adaptée à votre situation.
- Une fois arrivé sur le territoire français, et pour pouvoir y séjourner plus longtemps et/ou y vivre, la demande auprès de la préfecture d'un **titre de séjour**. Il existe plusieurs types de titres de séjour, en fonction de la nature (salarié, cadre, étudiant, ...) ou de la durée du séjour en France.



Bon à savoir :

Tous les actes d'état civil doivent **obligatoirement** être accompagnés de leur traduction en français établie par un traducteur interprète agréé.

Pour pouvoir travailler en France, quelle que soit la durée de votre séjour professionnel, vous devez en principe obtenir une **autorisation de travail** (ou « permis de travail »).

Il existe plusieurs types de titres de séjour, en fonction de la nature (salarié, cadre, étudiant, ...) ou de la durée du séjour en France.



Votre logement



Venir vivre à Rouen, c'est avant tout trouver son lieu de vie... La recherche d'un logement à votre goût est une étape essentielle, probablement la plus importante dans votre installation. Comment le trouver ? Faut-il signer un contrat de location ? Comment faire pour ouvrir les compteurs ? ... Voici les clefs de votre nouveau « chez vous ».

Chercher et trouver

En terme de prix, **l'offre de logements est très abordable** à Rouen et dans ses environs. C'est d'ailleurs ce qui en fait l'un de ses atouts majeurs : achat, location, maison, appartement, ...

L'éventail proposé a de quoi répondre aux préférences de chacun.

Le prix moyen pour une location : **11,04€/m²*** (29,65€/m² à Paris).

Ainsi, il faut compter environ **650€ de loyer** par mois pour un appartement de **60m²**. A l'achat, le prix s'élève à **2 232€/m²*** en moyenne (9 048€/m²* pour Paris).

Tous ces chiffres varient en fonction du type de bien, de sa situation, des prestations qu'il offre, de sa superficie, de l'état de rénovation, ... Les prix baissent en s'éloignant du cœur de la métropole.



©MartinFlaux

Le choix d'un **lieu** de vie est vaste et diversifié : que ce soit au centre-ville historique, dans le quartier Gare-Jouvenet, le vieux « quartier-village » Saint-Nicaise, sur la rive gauche près du Jardin des Plantes, sur les hauteurs de Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume, Bihorel, vers les communes vertes et boisées de Canteleu ou Montigny, aux bords de la Seine, ou dans la campagne proche, ... il y a certainement un endroit pour vous séduire !

Où s'adresser ?

De nombreuses agences immobilières (la plupart affiliées à un syndicat professionnel, ce qui constitue un gage de confiance) et études notariales à Rouen pourront vous aider dans votre recherche.

Il existe également des sites internet spécialisés. Certains journaux locaux recensent des annonces immobilières. Enfin dans certains cas, il est possible de faire appel à Action Logement avec le programme « **Mobili Pass** » spécialement destiné au salarié en mobilité professionnelle afin de faciliter son déménagement dans un logement en location.



* chiffres de mars 2018

Contrat de bail, etc...|

Une fois le logement trouvé, plusieurs démarches doivent être accomplies : signature du contrat de bail, dépôt de la garantie locative, état des lieux d'entrée, souscription d'une assurance couvrant les risques locatifs, désignation du fournisseur d'énergie (gaz/électricité) et ouverture des compteurs, et enfin raccordement aux lignes téléphoniques et au WIFI. Voici comment faire :



Signature du contrat de bail : la signature d'un contrat de bail est obligatoire. Ce contrat écrit et établi en autant d'exemplaires qu'il y a de parties à l'acte (propriétaire, locataire, colocataires, garant...) doit comprendre un certain nombre de mentions minimales : identité des parties, désignation et description du bien, montant du loyer et des charges, date d'entrée en vigueur.

État des lieux d'entrée : il s'agit d'un constat décrivant l'état précis du logement donné en location. A la fin du bail il sera confronté à un état des lieux de sortie afin d'établir si des réparations sont à mettre à charge du preneur.

Dépôt d'une garantie locative : le propriétaire peut exiger le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir d'éventuels manquements du locataire (loyers ou charges impayés, réalisation des réparations locatives...).

Souscription d'une assurance « habitation » : il est obligatoire pour le locataire de souscrire une police d'« assurance multirisques habitation » et de la présenter avant la signature du contrat de bail, sous peine de refus de contrat.

Ouverture des compteurs : une fois votre logement trouvé, il vous reste à faire procéder à l'ouverture des compteurs (eau, gaz, électricité) et des lignes (téléphonie, internet). Le marché étant à présent libre et ouvert, il n'est pas inutile de comparer les offres. Ces ouvertures de compteurs peuvent parfois prendre un peu de temps ; entamez ces démarches suffisamment tôt avant votre déménagement (au minimum 15 jours avant la date prévue).



Liens utiles

[Prix de l'immobilier à Rouen](#)

[Mobili Pass](#)

[Les notaires](#)

[Stationnement](#)

[Logement dans l'Eure](#)

Le déménagement



Dans certaines communes, comme à Rouen, il convient d'effectuer auprès de la mairie une demande d'autorisation de stationnement pour la durée du déménagement. Cette demande doit être adressée à la Direction des Espaces Publics et Naturels deux semaines avant la date prévue.



Bon à savoir :

La taxe d'habitation est à la charge de la personne qui occupe le bien immobilier. Donc, en tant que locataire vous êtes tenu de la payer.



Votre véhicule

Vous souhaitez arriver en France avec votre véhicule ? Vous avez peut-être l'intention d'acheter une voiture ou une moto ici ? Avant de prendre le volant, ou le guidon, il y a des choses importantes à savoir.



Code de la Route

Le **Code de la Route** est un ensemble de règles qui organisent la circulation sur voies publiques en France. Les piétons, cyclistes, motos et automobilistes doivent respecter ces règles. Le non-respect du Code de la Route entraîne des sanctions pouvant aller de l'amende à une peine de prison.

Permis de conduire

Le **permis de conduire** délivré en France est un permis à points (capital de 12 points). A chaque infraction au Code de la route, et en fonction de son degré de gravité, un/plusieurs point(s) sera (ont) retiré(s) de votre capital points, ce qui

peut aller jusqu'au retrait de permis.

Il existe plusieurs types de permis de conduire français, mais seules deux catégories vous concernent :



- **A** : motocyclette supérieure à 125cm³ **permis permanent**
- **B** : voiture de 1 + 8 places **permis permanent**

Faut-il, une fois arrivé en France, échanger votre permis et demander un permis de conduire français ?

Tout dépend de l'Etat où votre permis de conduire a été délivré ; cela ne dépend pas de votre nationalité.

Si vous possédez un permis de conduire **délivré par un pays de l'Union Européenne ou un pays EEE**, vous n'êtes pas obligé(e) de demander son échange contre un permis français équivalent. En revanche cela devient une obligation si vous changez de catégorie de permis et en cas d'infraction routière entraînant une mesure de restriction, de suspension, d'annulation du permis ou une perte de points.

Si vous possédez un permis de conduire **délivré par un autre Etat, non UE**, deux cas de figure peuvent se présenter.

Soit vous êtes détenteur d'un permis « échangeable », soit vous êtes détenteur d'un permis « non-échangeable ».

- **Un permis « échangeable »** est un permis de conduire délivré par un Etat avec lequel la France a conclu un arrangement permettant l'échange d'un permis de conduire.
Si vous êtes détenteur d'un tel permis, vous devez dans un délai d'un an échanger votre permis de conduire étranger contre un permis français pour pouvoir continuer à conduire. Si vous remplissez les conditions pour un tel échange, un permis de conduire français vous sera délivré.

La demande d'échange se fait uniquement par voie postale. Aucun renseignement n'est donné aux guichets.

Si vous résidez dans les arrondissements de Rouen et de Dieppe votre dossier complet doit être envoyé par lettre recommandée à la Préfecture de Seine-Maritime ; si vous habitez le Havre, vous l'adresserez à la sous-préfecture. Enfin, si vous résidez dans l'Eure, une demande de rendez-vous doit préalablement être adressée à cet effet sur le site internet de la Préfecture de l'Eure.

- En revanche, si votre permis de conduire est **« non-échangeable »**, car délivré par un Etat avec lequel la France n'a conclu aucun accord en ce sens (cas rarissimes), vous ne pouvez plus conduire en France avec votre permis étranger. Il vous faudra passer l'examen d'obtention du permis de conduire français (épreuve théorique et épreuve pratique).

Immatriculation du véhicule



Si vous vous installez en France et que vous y déclarez votre résidence principale vous devez procéder à une nouvelle immatriculation de votre véhicule. La démarche, qui s'effectue exclusivement en ligne doit être faite dans un délai d'un mois après votre installation. L'adresse figurant sur la carte grise sera celle de votre domicile en France.



Liens utiles

[Le Code de la Route](#)

[Immatriculation du véhicule](#)

[Liste des permis de conduire échangeables](#)

[Préfecture de Seine-Maritime](#)

[Échange d'un permis de conduire obtenu dans l'EEE](#)

[Permis de conduire à échanger dans l'Eure](#)

[Échange d'un permis non européen](#)

Vous assurer

Pour pouvoir circuler en France avec votre véhicule vous devez l'assurer. La couverture minimale obligatoire est celle d'une assurance responsabilité civile (appelée parfois assurance au tiers). Cette garantie sert à réparer les dommages que le véhicule pourrait occasionner à l'encontre de tiers. Cependant, ce type de police « responsabilité civile » ne permet pas d'indemniser le conducteur responsable d'un accident de ses propres dommages ; en revanche ses passagers seront indemnisés, quel que soit le lien qu'ils ont avec lui.

Votre argent



Vous vous apercevrez bien vite que la relation que les Français ont à l'argent est assez ambiguë, et est en tout cas fort différente de celle qu'en ont les Américains, les Britanniques, ou encore les Chinois. En tout état de cause, l'argent reste un sujet tabou en France : on ne parle pas d'argent, sauf avec son banquier !

La monnaie



L'**euro** est la monnaie utilisée en France ainsi que dans les pays de l'Union Européenne l'ayant adopté. Ces pays font partie de la « Zone euro ». En dehors de cette zone, il est parfois possible de payer en euros. L'euro est ainsi utilisé dans 25 pays.

Ouvrir un compte bancaire

Si vous vous installez sur le territoire français pour plus de trois mois, vous pouvez ouvrir un **compte bancaire résident** afin de faciliter vos versements de salaire,

d'allocations familiales, vos retraits d'argent et l'achat ou la location de votre logement.

L'ouverture d'un compte bancaire nécessite certains documents : une pièce d'identité, votre visa ou titre de séjour et un justificatif de domicile français (facture d'électricité, d'eau, ...).

A l'ouverture de votre nouveau compte, votre banque vous fournira des relevés d'identité bancaire (appelés RIB) utiles pour effectuer vos virements (loyers, téléphone, abonnement électricité, ...) ou percevoir votre salaire ou vos allocations et autres prestations sociales (remboursements médicaux, allocations familiales, ...).

Il est possible d'ouvrir un compte individuel ou un compte joint. Le **compte joint** est un compte ouvert par au moins 2 personnes, avec ou sans lien de parenté. Chaque co-titulaire peut faire fonctionner le compte (par exemple : déposer ou retirer de l'argent, faire un chèque) avec sa seule signature. Souvent adopté par les couples,

le compte joint se révèle pratique pour régler les dépenses communes. Le compte joint a du succès en France : 64 % des Français ont opté pour cette solution bancaire de mise en commun des revenus.

En France, le chéquier est toujours d'application et reste encore un moyen de paiement très prisé



Liens utiles

[Liste des pays de la zone euro](#)

[Les bureaux de change et heures d'ouverture](#)

[Les établissements bancaires rouennais](#)

La fiscalité en France : serez-vous imposable en France ?

Le **système fiscal français** repose sur un certain nombre de prélèvements obligatoires qui ont des fondements différents ainsi que des appellations différentes (impôts, taxes et redevances) et qui sont opérés par l'État ou les collectivités locales (région, communes, ...).

Serez-vous imposable en France ?

Si votre résidence fiscale est en France vous serez imposable en France sur la totalité de vos revenus de source française et de source étrangère.

Qui est « résident fiscal français » ?

Quelle que soit votre nationalité, votre résidence fiscale est en France si votre lieu de résidence permanent est en France c'est-à-dire votre lieu de résidence habituel ou celui de votre famille (conjoint et enfants).

Vous serez également considéré(e) comme résident fiscal français :

- En cas de double résidence permanente, votre centre des intérêts économiques et personnels est situé en France ;
- Si le centre des intérêts ne peut être déterminé, votre lieu de séjour principal se situe en France (séjour en France supérieur à 183 jours au cours d'une même année) ;
- Si aucun de ces critères n'est déterminant (séjour principal dans les 2 Etats ou aucun séjour principal dans les 2 Etats), votre résidence fiscale sera en France si vous avez la nationalité française.

En cas de difficulté, les autorités fiscales des 2 pays peuvent être saisies pour déterminer votre résidence fiscale.

Si vous êtes un résident fiscal français impatrié, il existe, sous certaines conditions, un régime fiscal avantageux.

Enfin, il existe des conventions fiscales internationales tendant à éviter les doubles impositions.

Les personnes imposables sur le revenu doivent effectuer une déclaration de revenus chaque année. La déclaration peut se faire par internet ou sur formulaire papier.

Si vous êtes **non-résident fiscal en France**, vous serez imposé uniquement sur les revenus de source française. Les rémunérations versées en contrepartie d'une activité exercée sur le territoire français sont donc imposables en France, et vous devrez remplir une déclaration fiscale en France.

La Sécurité sociale en France : devez-vous vous affilier ?

Le **système de Sécurité Sociale français** est l'un des meilleurs au monde. Il est basé sur un principe de mutualisation. Des prélèvements sociaux automatiques sont exécutés auprès des employeurs (pour une grande partie) et auprès des travailleurs (pour une moindre mesure). L'ensemble de ces prélèvements est versé dans un pot commun qui sert de « tirelire » et dont les affiliés pourront profiter en cas de besoin (maladie, chômage, naissance, retraite, ...). C'est ce que l'on appelle la Sécurité sociale. Mais, étant donné que ces réserves ne peuvent pas couvrir la totalité des dépenses de Sécurité sociale en France, l'État français contribue également de son côté à l'alimentation de ce pot commun.

L'étranger qui vit en France doit-il s'affilier au système français ?

En règle générale, le salarié étranger qui travaille en France doit s'affilier à la sécurité sociale française indépendamment de sa nationalité et du lieu d'établissement de son employeur. Ainsi, le salaire et ses accessoires (avantage en nature, primes d'expatriation...) versés au salarié étranger sont soumis à l'ensemble des cotisations sociales auprès des caisses des régimes obligatoires et complémentaires françaises aux taux en vigueur. En contrepartie, le salarié et sa famille bénéficient du système de protection sociale français.

Comment faire pour vous affilier ?

Dans la plupart des cas, c'est le service des ressources humaines de votre entreprise qui s'en chargera.

Ces formalités d'affiliation sont remplies par votre employeur. Une fois affilié, vous recevrez votre numéro de sécurité sociale, en même temps que votre carte vitale (une par adulte de plus de 16 ans). Cette carte est à présenter à chaque consultation médicale, que ce soit chez un médecin, auprès d'un établissement hospitalier ou chez le pharmacien.

Si vous n'êtes pas salarié(e) et que vous souhaitez vous affilier à la sécurité sociale française, vous devez faire les démarches dans les trois mois suivant votre arrivée.



Liens utiles

[Système fiscal français](#)

[La déclaration de revenus](#)

[Régime fiscal des impatriés](#)

[La sécurité sociale](#)

Vos assurances

Selon le droit français, lorsque la faute d'une personne cause un préjudice à un tiers, le responsable doit indemniser la victime. C'est le principe de la responsabilité civile. Cette mise en cause de votre responsabilité peut avoir de lourdes conséquences financières.

Il est donc conseillé, voire, dans certains cas, imposé, de s'assurer contre l'éventuelle mise en cause de votre responsabilité.

Ainsi, par exemple, la souscription d'un contrat d'assurance « responsabilité civile habitation » est obligatoire pour les locataires. Une assurance auto/moto est également obligatoire pour tout conducteur.

Vous pouvez souscrire vos polices d'assurance auprès d'un agent général d'assurance, une société d'assurances, une banque ou un courtier.



Bon à savoir :

- Si, dans le cadre d'une mission temporaire, vous êtes salarié et que vous séjournez moins de 183 jours en France vous n'êtes pas imposable sur les rémunérations perçues dans le cadre de votre activité en France à condition que ces rémunérations vous soient versées par un employeur qui n'est pas établi en France.
- Il peut être intéressant de s'adresser à plusieurs agents ou courtiers d'assurances afin de comparer leurs propositions et choisir celle la mieux adaptée à votre situation.



Vivre à Rouen

Famille, santé, amis ...



Famille, santé, amis ... Bien vivre à Rouen avec ceux que comptent le plus pour vous

Votre installation se termine, et vous vous demandez comment sera votre nouvelle vie ici. Votre famille se plaira-t-elle à Rouen ? Vos enfants pourront-ils suivre un enseignement de qualité ? Votre partenaire trouvera-t-il un emploi ? Pouvez-vous emmener votre chien ? Comment vous déplacer pour vous rendre à votre travail ? Et si vous tombez malade ?

Autant d'interrogations qui ne doivent nullement vous inquiéter. En effet, Rouen possède tous les atouts pour vous assurer une excellente qualité de vie et transformer votre vie et celle de votre famille en une expérience épanouissante et enrichissante.

Vivre à Rouen



- Votre famille
- Votre vie sociale et amicale
- Votre santé
- Vos déplacements



Votre famille

Conjoint, enfants, proches, ... sont ce que vous avez de plus cher. Ils vous ont suivi dans cette nouvelle aventure. Leur bien-être nous tient à cœur...

Votre conjoint/partenaire: trouver un emploi



La mutation professionnelle d'un membre de la famille peut avoir pour conséquence que son conjoint ou partenaire ait dû renoncer à sa propre carrière ou activité professionnelle. Ceci n'est pas une fatalité et ne doit en rien vous dissuader de venir vous installer à Rouen.

Avec une **importante offre d'emplois**,

le bassin rouennais se veut être un pôle économique à la fois dynamique et multiple : aéronautique, pharmaceutique, automobile, artisanat, santé, commerce, agriculture, activités portuaires, numérique, logistique, tourisme d'affaire, enseignement, tertiaire, autant de secteurs où il lui sera possible de créer une nouvelle entreprise ou trouver un nouveau poste.

Où s'adresser ?

Il existe bon nombre de plateformes, sites spécialisés, ou structures d'accompagnement, proposant des offres d'emploi, un accompagnement personnalisé dans la recherche d'un emploi ou une aide à la création d'entreprise.



Liens utiles

Travailler en France	Apec
Ministère du Travail	Formation professionnelle
Rouen Normandy Invest	Carrefours emploi
Pôle Emploi	24h emploi formation
Chambre de Commerce et de l'industrie	

Quelles formalités ?

En tant que citoyen UE, vous pouvez exercer en France, sans aucune formalité, toute activité professionnelle salariée ou non salariée, à quelques exceptions près (emplois publics et professions réglementées).

Si vous relevez d'une autre nationalité, non UE, quelle que soit la durée du séjour professionnel, il vous faudra en principe obtenir une **autorisation de travail** (ou « permis de travail ») pour l'exercice d'une activité salariée. Il existe cependant des cas de dispense d'autorisation de travail ainsi que des titres de séjour (carte de séjour pluriannuelle) « valant » autorisation de travail.

Vos enfants: du berceau à la fac !

Vous n'arrivez pas seul(e)... Votre famille vous accompagne dans cette nouvelle affectation ... Soyez rassuré(e), Rouen leur propose un **lieu de vie incomparable**. Réputée pour la qualité de son offre scolaire et académique (tous âges confondus), la richesse des loisirs proposés ou tout simplement son cadre de vie, c'est **une ville dédiée aux familles**.

Les enfants en bas âge, non scolarisés (avant 3 ans)



Différentes structures accueillent vos enfants quand ils n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école : crèches collectives, associatives, d'entreprises, haltes garderies, assistant(e)s maternel(le)s, garde à domicile, garde à domicile partagée (avec une autre famille), ... Les possibilités sont nombreuses.

La scolarité (les enfants de 3 ans et plus ...)



Le système scolaire français est réputé pour sa qualité. L'obligation scolaire s'applique pour tous les enfants (français ou étrangers résidant en France) dès l'âge de 6 ans, et s'étend jusqu'à l'âge de 16 ans. La famille a également la possibilité d'assurer l'instruction des enfants elle-même (avec déclaration préalable).

Il existe en France deux types d'enseignement :

Le service public d'enseignement coexiste en effet avec des établissements privés, soumis au contrôle de l'État et pouvant bénéficier de son aide (en contrepartie d'un contrat signé avec l'État). Cependant l'État est le seul habilité à délivrer diplômes et grades universitaires : les diplômes délivrés par les écoles privées n'ont de valeur officielle que s'ils sont reconnus par l'État. La réglementation des examens se fait à l'échelle nationale.

- **L'enseignement public** est gratuit, neutre et laïque, c'est-à-dire aconfessionnel et apolitique, tant de la part des enseignants que des élèves. Le choix d'une école du réseau public est toutefois limité en fonction d'un périmètre géographique lié au lieu de la résidence familiale.

- **L'enseignement privé** est prisé par certains parents notamment pour des raisons philosophiques, religieuses, sociales, géographiques, ou tout simplement en raison de la réputation de l'établissement choisi.

L'enseignement privé est payant et le montant des frais de scolarité est fixé en fonction du niveau des revenus des parents et du nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement.



Bon à savoir :

Qu'il soit privé ou public la qualité de l'enseignement dépend essentiellement de l'établissement et de ses enseignants qui le dispensent.

Comment inscrire son enfant à l'école ?

Les démarches sont différentes selon que l'établissement choisi relève du réseau privé ou public. Une seule caractéristique commune: une fois votre choix levé, il est conseillé d'anticiper ces démarches le plus tôt possible. Le choix d'un établissement privé est libre, sous réserve, bien sûr, de places disponibles.

En revanche, le lieu de résidence de la famille détermine l'établissement public dans lequel l'élève va suivre sa scolarité. Sous certaines conditions, il est possible de demander une dérogation.

Pour les inscriptions à l'école maternelle et primaire, il convient de se rendre à la mairie de votre domicile; c'est elle en effet qui va vous renseigner sur votre périmètre scolaire et inscrire votre enfant. Votre enfant devra être scolarisé dans l'école de secteur, sauf dérogation à demander au maire. Un certificat d'inscription, à remettre au chef d'établissement, vous sera remis à l'issue de cette démarche.

Pour une inscription au Collège à la suite d'un changement de domicile, il convient de s'adresser au service de la scolarité du rectorat de l'Académie que vous quittez et la prévenir de ce changement. Dans tous les cas, l'inscription de votre enfant dans un nouvel établissement dépend uniquement de la décision de passage en classe supérieure ou de redoublement prise par le conseil de classe.



Liens utiles

[Trouver son collège](#)

[Trouver son établissement](#)

Quid si vous arrivez de l'étranger ?

Pour les élèves arrivant de l'étranger, la procédure est différente. Nous vous invitons à prendre connaissance du livret d'accompagnement réalisé spécialement à cet effet par l'académie de Rouen (voir lien utile ci-dessous).

Quelques particularités typiquement françaises et/ou rouennaises

- Collège et ... collègue

Le terme « collègue » utilisé dans le système éducatif français ne fait pas référence à une institution en particulier, mais à un stade bien précis du cursus. Les années « collège » sont au nombre de quatre. Voir le schéma.

- Le fameux Baccalauréat

Il existe en France une épreuve majeure qui sanctionne le parcours éducatif : le « **BAC** ».

Le baccalauréat, tant redouté des parents comme des élèves, est le sésame qui ouvre les portes vers l'enseignement supérieur (université et grandes écoles). Les matières qui y sont présentées, en dehors d'un tronc commun, dépendent des options choisies (littéraire, social-économique et scientifique). A côté du bac général, il existe aussi un bac technologique et un bac professionnel (appelé « bac pro »). Le bac a lieu au mois de juin même si certaines épreuves se déroulent tout au long de l'année (gymnastique par exemple).

- Les sections internationales

Les **sections internationales** consistent en des partenariats conclus entre la France et des Etats étrangers. Elles permettent l'accueil et l'intégration d'élèves de toute nationalité dans le système éducatif français en proposant une formation bilingue et biculturelle aux élèves. Les contenus et méthodes pédagogiques proposés relèvent en grande partie du pays partenaire. Les sections internationales existent pour tous les niveaux du cursus scolaire : école élémentaire, collège et lycée.

Pour les lycées, seules les **filières générales** (Littéraire, Economique et Sociale et Scientifique) proposent des sections internationales. A Rouen le **Lycée Gustave Flaubert** propose une telle section au sein de laquelle les cours sont dispensés en anglais. Il est conseillé d'anticiper au plus tôt les démarches d'inscription. Une telle section existe également à l'Institution Saint-Joseph au Havre (lycée et collège).

Par ailleurs le lycée Flaubert délivre également l'**Abibac** (Abitur allemand/Baccalauréat français) à l'issue d'un cursus particulier.

- La section norvégienne du Lycée Corneille :

Depuis 1918 il existe au **Lycée Corneille** de Rouen une filière unique en son genre appelée « **la section norvégienne** ». Une vingtaine de lycéens norvégiens peuvent y suivre les cours dispensés en norvégien et ce jusqu'au baccalauréat. En 1987, la princesse Sonja de Norvège est venue rencontrer les lycéens norvégiens. Elle y est revenue (en tant que reine cette fois) en septembre 2018, le 24 septembre 2018, à l'occasion du centenaire de cette section.



Liens utiles

Accueil de la petite
enfance en Seine
Maritime

Onisep

Rectorat de Rouen

Conservatoire de
Rouen

Classe européenne en anglais

Classe européenne en allemand

Section international en anglais
du lycée Flaubert

Section norvégienne du lycée
Corneille

Globalement le cursus scolaire se déroule en **quatre phases** :

**École
Maternelle**
(de 3 à 5 ans)

- Petite section
- Moyenne section
- Grande section

**École
Primaire**
(de 6 à 10 ans)

- Cours préparatoire (CP)
- Cours élémentaire première année (CE1)
- Cours élémentaire deuxième année (CE2)
- Cours moyen première année (CM1)
- Cours moyens deuxième année (CM2)

Collège
(de 11 à 14 ans)

- La sixième (6e)
 - La cinquième (5e)
 - La quatrième (4e)
 - La troisième (3e)
- Brevet des collèges

Lycée
(de 15 à 18 ans)

- La seconde (2nd)
- La première (1^{ère})
- La terminale (T)

→ Baccalauréat

- **Les vacances scolaires**

Les dates des vacances scolaires dépendent de la zone où se situe l'établissement scolaire. La France métropolitaine est divisée en 3 zones académiques (A, B, C). L'académie de Rouen se situe dans la **zone B**. Les dates de vacances diffèrent d'une zone à l'autre.

Calendrier scolaire 2018/2019

Rentrée des classes	Lundi 3 septembre 2018
Vacances de Toussaint	Du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Du samedi 9 février au lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Du samedi 6 avril au lundi 23 avril 2019
Fête du travail	Mercredi 1 ^{er} mai 2019
Commémoration 40-45	Mercredi 8 mai 2019
Ascension	Du 30 mai au lundi 3 juin 2019
Vacances d'été	6 juillet 2019

Calendrier scolaire 2019/2020

Rentrée des classes	Lundi 2 septembre 2019
Vacances de Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020
Fête du travail	Vendredi 1 ^{er} mai 2020
Commémoration 40-45	Vendredi 8 mai 2020
Ascension	Du 21 mai au 24 mai 2020
Vacances d'été	4 juillet 2020

- **Le Pedibus**

Le Pédibus est un système de transport en commun pédestre des écoliers dans Rouen. Assuré par des parents bénévoles, il est conçu sur la base d'un dispositif de ramassage scolaire pédestre. Chaque jour, un cortège d'enfants se rend à l'école en suivant un trajet précis balisé d'une signalétique adaptée et matérialisant les arrêts du Pédibus. A tour de rôle, des parents volontaires encadrent le groupe jusqu'au terminus : l'école. Il existe **onze lignes sur le territoire de la commune Rouen**.

- **Les Portes ouvertes**

La plupart des établissements scolaires organisent des journées « portes ouvertes » au cours desquelles il est possible de visiter l'école, faire connaissance avec ses enseignants, découvrir les programmes, et les chartes éducatives propres à chaque établissement. Ces journées ont souvent lieu dans le courant du premier trimestre (janvier, février, mars) de l'année scolaire.

- **Après le bac...**

Rouen peut s'enorgueillir de disposer sur son territoire d'une Université réputée et de nombreuses Grandes Ecoles.

A la différence des autres pays, en France le domaine de l'enseignement supérieur se subdivise en deux catégories : l'université d'un côté et les grandes écoles de l'autre.

L'obtention du baccalauréat est la condition préalable pour pouvoir intégrer l'une comme les autres. Mais l'entrée en Grande Ecole se fait à la suite d'un parcours intégrant à la fois une première sélection écrite, suivie, si l'on est déclaré « admissible », d'un grand oral. Ce n'est qu'à l'issue de ce dernier que le candidat saura si oui ou non il est « admis ». Ces épreuves ont lieu après deux années de « prépas », c'est-à-dire, de fréquentation d'un lycée préparatoire aux concours d'admission aux grandes écoles.

Les grandes écoles couvrent les domaines d'enseignement suivants : écoles de commerce, de communication, d'ingénieurs, de vétérinaires, de kinésithérapeutes, d'infirmiers, ... Dans certains cas la « prépa » se passe déjà dans la grande école sans passer par un lycée « prépa », on parle alors de « prépa intégrée ».

La procédure d'admission y est la même à la différence qu'elle se tient durant l'année du bac et avant le bac (en général dans le courant du mois d'avril/mai). En revanche les disciplines telles que la médecine, le droit, la pharmacie, sont enseignées exclusivement à l'Université. Enfin il existe aussi d'autres filières de haute tenue comme, notamment, les écoles délivrant des BTS (brevet de technicien supérieur) dans des disciplines très diverses (commerce, tourisme, immobilier, management, comptabilité, ...).

Près de **44 000 étudiants** (dont plus de **4 700 internationaux**) sont recensés au sein de la dizaine d'établissements d'enseignements supérieurs rouennais.

L'offre universitaire

A elle seule, l'université de Rouen compte plus de **28 000 étudiants** et offre au sein de ses **6 campus** (Mont-Saint-Aignan, Rouen Pasteur, Rouen Martainville, le Madrillet, Evreux et Elbeuf) une **cinquantaine de formations** dans les domaines des lettres et sciences humaines, du scientifique et du médical, de l'économie, de la gestion et du droit, de la psychologie et sociologie, des sciences du sport,... Près de **9 000 diplômés inscrits au dispositif LMD** (Licence-Master-Doctorat) y sont délivrés chaque année. Cette attractivité permet à Mont-Saint-Aignan, qui accueille l'un des cinq sites de l'université de Rouen, d'être la première ville étudiante de France par rapport à son nombre d'habitants.

Les grandes écoles

Neoma Business School figure parmi les meilleures écoles de commerce françaises et européennes.

Quatre écoles d'ingénieurs sont également présentes sur le territoire: l'INSA de Rouen, l'ESIGELEC, le CESI et UniLaSalle. Elles proposent des formations généralistes ou spécialisées dans les domaines de la chimie, de la mécanique, de l'électronique, des technologies de l'information, des réseaux informatiques, ou bien encore de l'agriculture (Terre et Sciences).

Cet éventail prestigieux est complété par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, l'IDS (Institut du Développement Social), l'Institut des Métiers du Notariat, le CEFEDM (Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique), l'ISD Flaubert, unité de formation en apprentissage du Lycée Flaubert, accueillant des formations supérieures du BAC +3 au BAC +5, l'ESADHaR (Beaux-Arts), l'ERFPS (Etablissement Régional de Formation des Professions de Santé), ou bien encore le Conservatoire National des Arts et Métiers de Normandie.

Tous ces établissements se sont réunis au sein de l'association CESAR (Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen) afin de promouvoir l'excellence de l'agglomération rouennaise en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Les formations à bac +2

Facteurs d'insertion professionnelle rapide et réussie ou tremplin vers des études supérieures longues, les diplômes **Bac +2** accueillent tous les ans un peu plus de **6 200 étudiants**. 250 sections de techniciens supérieurs (STS) spécialisées dans des filières aussi diverses que le commerce, l'informatique, le transport international et portuaire, l'optique, ou l'agriculture sont ouvertes. Quatre IUT, rattachés à l'université de Rouen, sont également prêts à vous accueillir et proposent des DUT et des licences professionnelles en droit, commerce, télécommunication, chimie, génie biologique, production industrielle ou mesure physique.

Les dispositifs professionnels

Les filières d'enseignement professionnel (formations accélérées, CAP, BEP, Bac pro,...) s'appuient sur un réseau d'établissements de très haute réputation : le Centre Régional de Formation du BTP de Bourgtheroulde, l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie , le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Rouen qui forme et accompagne 950 jeunes chaque année, les lycées horticoles, agricoles ou forestiers de la région (Yvetot, Evreux, Mesnières en Bray, ...) , ou encore la Maison des Compagnons du devoir à Mont-Saint-Aignan.

Des formations adaptées au tissu économique (logistique, centres de relation client, banque,...) sont également ouvertes régulièrement afin d'accompagner le développement de ces branches d'activité.

Depuis 2017, des formations dédiées à l'économie numérique ont été lancées : Normandie Web School et NFactory Innovation School.

Le CROUS

Le Crous ou Centre régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien, favoriser leur épanouissement et leur parcours vers l'autonomie.

Liens utiles



Université de Rouen

CROUS

Formations Bac +2

CESAR – Enseignement supérieur de Rouen

- **Les allocations familiales**

Si vous êtes étranger et que vous résidez en France avec votre famille, vous pouvez bénéficier de certaines prestations financières comme les allocations familiales.

Allocations familiales



- **Leurs loisirs**

En outre, durant les vacances scolaires, la ville de Rouen organise divers ateliers et stages sous le nom « **Tes Vacances à Rouen** » (précisons toutefois que le lien « Activités pendant les vacances » renseigné dans la

liste des liens utiles ne fonctionne qu'à l'approche des vacances (vacances d'hiver, de printemps, d'été, d'automne/Toussaint et vacances de Noël) ; en dehors de ces périodes ce lien est inactif).



Activités pendant les vacances

Votre animal Domestique



Il fait partie de la famille et il n'est pas question de venir sans lui !

Vous arrivez peut-être en France avec votre chien ou votre chat ? Que vous soyez originaire d'un pays appartenant ou pas à l'Union européenne, vous devez respecter certaines formalités sanitaires. Ainsi, vous devez vous procurer un passeport européen pour animal de compagnie. Sachez toutefois que l'introduction de certains chiens est interdite en France. Des contrôles douaniers peuvent avoir lieu et des sanctions sont prévues en cas d'infraction aux règles sanitaires d'entrée.

Votre vie sociale et amicale

Vous avez choisi de venir vivre à Rouen ... Vous voilà confronté(e) à un nouvel environnement, promesse d'une nouvelle vie. Pour que ce nouvel environnement devienne rapidement le vôtre voici quelques pistes pour vous aider à faire vos marques, tisser des liens, rencontrer de nouveaux amis, sans perdre nécessairement tout contact avec votre pays d'origine.

Une nouvelle langue : apprendre le français

Maîtriser la langue française est essentiel et est le gage de la réussite de votre installation en France, et à Rouen. Pour vous aider dans cet apprentissage, il existe des organisations et des établissements qui proposent des cours de français destinés aux nouveaux expatriés. Vous pourrez trouver la formule qui vous convient le mieux en fonction des horaires, de la fréquence des cours et de la localisation de l'école où cet enseignement est dispensé.



Un nouveau cadre de vie : découvrir Rouen et sa région

Il existe plusieurs manières d'aller à la découverte de Rouen. Seul (avec le plan de l'Office du tourisme ou au gré de vos pas, ce qui reste encore la meilleure manière d'apprivoiser votre nouveau cadre de vie) ou accompagné. L'Office de Tourisme de Rouen édite deux fois par an un guide « Rendez-vous » recensant les visites organisées permettant d'aller à la découverte de la Métropole. En hiver ou en été, seul ou en groupe, ce sont au total plus de 600 « Rendez-vous » possibles pour partir à la découverte du patrimoine historique, naturel, industriel et impressionniste de Rouen et des villes et villages de l'ensemble de la Métropole

Rouen Normandie. Vous retrouverez le programme des visites guidées (sur réservation uniquement) dans le dépliant « Rendez-vous... » disponible à l'Office de Tourisme. Précisons que le périmètre géographique de l'Office de Tourisme de Rouen couvre également la ville d'Elbeuf et ses environs.

Pour vous emmener à la découverte de votre nouvelle ville les « **Greeters** » se mettent à votre disposition. Ambassadeurs de la métropole de Rouen, ils sont bénévoles et parlent plusieurs langues. Le temps d'une balade ils se feront un plaisir de vous accompagner et vous faire connaître la ville autrement en vous dévoilant les lieux qui leur sont chers. Pour connaître la liste des greeters rouennais, rendez-vous sur le site de l'Office du tourisme de Rouen.

Il existe aussi à Rouen et à Mont-Saint-Aignan une association « **AVF** », **Accueil des Villes françaises**, dont l'unique but est de vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous distraire.

Si vous avez choisi de vous établir dans les environs de Louviers et souhaitez découvrir cette région, l'Office de tourisme Seine Eure, situé dans le centre de l'ancienne cité drapière, vous renseignera avec beaucoup de gentillesse.

De nouveaux amis : comment les rencontrer ?



Une nouvelle vie c'est aussi s'insérer dans la vie rouennaise, y tisser des liens, élargir son réseau. Une fois installé sur le territoire rouennais, il est naturel de vouloir s'intégrer le mieux possible dans son nouvel environnement. Vous bâtir un nouveau réseau de relations est la clef de la réussite de votre installation dans votre nouvelle vie. Vous pourrez tout d'abord établir de nouveaux contacts avec vos collègues de travail, vos voisins ou encore les parents des camarades de vos enfants, si vous en avez. Les écoles rouennaises sont en effet réputées pour faciliter l'intégration des nouvelles familles. Il existe diverses façons d'élargir son réseau, amical, social ou professionnel.

Voici quelques pistes pour vous y aider :

- **S'inscrire à un club ou à une association**

Dans votre lieu d'origine vous faisiez peut-être déjà partie d'un club, d'une association, d'un mouvement, ... Votre arrivée à Rouen ne doit pas vous y faire renoncer. La liste des possibilités offertes dans les communes de la métropole rouennaise est particulièrement large et variée dans tous les domaines : clubs d'entreprise, clubs littéraires, de sport, de théâtre, de peinture, cinéma, encadrement, bénévolat, etc., ...

Chaque année, le 1^{er} samedi de septembre, se tient à Rouen le Forum des Associations au cours duquel il est possible d'aller à la rencontre de plusieurs centaines d'associations rouennaises.

- **Les « Enjoyers », réseau de parrains » pour une intégration réussie et épanouissante**

Pour vous aider dans votre intégration et vous permettre d'aller à la rencontre d'autres Rouennais ou expatriés, Rouen Normandy Invest a mis en place un système de parrainage : **les « Enjoyers »**.

Ces « parrains » d'accueil, Rouennais de souche ou de cœur, tous bénévoles, se proposent de vous accueillir et vous piloter avec votre famille pour vous aider à trouver vos marques au plus vite, découvrir votre nouvel environnement, et vous sentir immédiatement heureux dans votre nouvelle affectation.

Divers évènements et manifestations, soirées d'accueil bisannuelles, mais aussi des dîners plus intimes, sont régulièrement programmés à cet effet et sont le lieu idéal pour se rencontrer, partager, échanger, et faire connaissance.



Liens utiles

L'Alliance française de Rouen	Agglomération Seine-Eure
L'Université de Rouen	Maison des associations
Greeters	Forum des associations
Office de Tourisme de Rouen Normandie	

Maintenir le contact et vos anciennes habitudes

S'il est important de s'ouvrir sur un nouveau réseau d'amis et de connaissances, il est tout aussi important, pour l'expatrié et sa famille, de ne pas perdre tout lien avec sa culture d'origine. Vous aurez peut-être envie de rencontrer d'autres Rouennais qui sont originaires du même pays que le vôtre, parlent votre langue ou partagent vos coutumes ... Vous aimerez aussi rencontrer d'autres expatriés afin de partager vos expériences et vos parcours. Où et comment les rencontrer ?

- **Parrainages**

Avec les Enjoyers faisant partie du réseau de parrainage mis en place par **Rouen Normandy Invest** et évoqué ci-dessus, vous pourrez retrouver des compatriotes et avec eux continuer à vivre vos coutumes et traditions, recréer un peu de l'ambiance de votre pays : fête nationale, Halloween, Saint-Nicolas, ... Lors de l'établissement de notre liste de parrains nous avons fait en sorte que la plupart des nationalités soient représentées.

- **Jumelages**

La plupart des villes françaises ont noué des liens amicaux avec d'autres villes dans le monde. Rouen, par exemple, est jumelée avec Cleveland (USA), Norwich(GB), Hanover (D), Salerne (It), Ningbo (China) et Jéju (Corée du

(China) et Jéju (Corée du Sud). Elbeuf a initié un lien amical avec la ville de Lingen, en Allemagne. Quant à Evreux elle est jumelée avec Rüsselsheim en Allemagne, Rugby en Angleterre et Kashira en Russie.

Des associations comme « **Circolo Italiano** ou **l'association Culture et Loisirs des Portugais sur Rouen** (basée à Petit-Quevilly, 2 boulevard Charles De Gaulle, 02 35 72 00 77), sont des lieux de rencontre entre Rouennais et natifs de ces pays. Le Foyer international des marins scandinaves, situé à proximité de l'église norvégienne Saint-Olaf (dans la rue Duguay-Trouin), construite en 1926 par la Mission norvégienne, est aujourd'hui un lieu de rencontre pour tous les marins en escale dans la ville de Rouen.

- **Librairie et boutiques internationales**



Il existe aussi à Rouen une librairie anglophone qui pourra vous fournir en lectures anglaises.

Par ailleurs, il existe à Rouen et dans ses environs nombre de magasins et comptoirs internationaux où il vous sera possible de retrouver un peu de votre pays.

- **Consulats**

A un moment ou à un autre vous serez nécessairement amenés à prendre contact avec les autorités de votre pays d'origine. Pour ce faire il existe bien sûr votre ambassade, probablement basée à Paris, comme la plupart des ambassades, mais aussi les consulats. Il existe à Rouen quelques postes consulaires ce qui est bien pratique et vous évitera de vous rendre dans la capitale :

Burkina Faso	Danemark	Hongrie
Lituanie	Malte	Népal
Norvège	Portugal	Allemagne
Algérie	Mauritanie	Sénégal
Seychelles	Corée	



Liens utiles

Liste des associations

Cercle de rencontre portugais

AVF – Accueil Villes de France

Consulats

Relations internationales à Rouen

Rouen Norwich Club

French in Normandy

Cercle de rencontre italien

Votre santé

Bien sûr, nous ne vous souhaitons pas de tomber malade !

Mais si ce devait être le cas, sachez que Rouen et sa région disposent d'une offre médicale de très haut niveau, et qu'en France vos frais de santé seront en grande partie remboursés.

Bonjour Docteur !

- Les médecins de ville



La liste des médecins opérant sur la ville de Rouen et sa métropole, ce que l'on appelle « médecin en ville ou médecin de ville » est fort large.

Du médecin généraliste, ou médecin de famille, au médecin spécialiste, toutes les spécialisations sont présentes à Rouen :

pédiatre, gynécologue, ophtalmologiste, pneumologue, gériatre, dermatologue, cardiologue, ... Pour vous aider à trouver un médecin il existe des sites spécialisés, **Doctolib**, **Allodocteur** ou **Eyeneed** (pour trouver rapidement un ophtalmologiste).

Toutefois, le passage auprès d'un spécialiste est soumis à une visite préalable auprès de votre médecin traitant. Il est impossible, par exemple, de consulter un cardiologue sans avoir vu précédemment son médecin référent, la plupart du temps un généraliste. Il existe cinq exceptions à cela : le pédiatre, le gynécologue, l'ophtalmologiste, le stomatologue-dentiste et le psychiatre. C'est ce qui s'appelle le « parcours de soins coordonnés ».

- **L'offre hospitalière**



Rouen dispose d'un **Centre hospitalier Universitaire (CHU)** de réputation internationale. Avec un service d'urgence complètement modernisé et près de **2500 lits répartis sur 5 sites**, c'est un établissement de haute référence regroupant toutes les spécialités

médicales. Il est classé **9^{ème} hôpital universitaire de France**, sur 50 référencés. Il est notamment réputé hors des frontières pour des disciplines de pointe. Premier employeur de la région avec plus de 10 000 personnes dont **960 médecins** et **600 internes**, le CHU de Rouen, Pôle régional de formation des professionnels de santé, dispose d'un Espace Régional des Formations des Professions de Santé qui regroupe ses 11 écoles paramédicales et accueille 1 500 étudiants. Le CHU totalise environ de **140 000 hospitalisations** et 150 000 passages aux urgences par an.

A côté des hôpitaux, qui relèvent du secteur public, Rouen compte également **5 cliniques privées**, elles aussi, dotée d'une solide réputation. En voici la liste : Clinique Mathilde, Clinique de l'Europe, Clinique Saint-Hilaire, Clinique du Cèdre, Clinique Saint Antoine.

Le **Centre Henri- Becquerel** est un centre médical spécialisé dans le traitement des cancers. Il est l'un des 20 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) qui constituent la Fédération Nationale UNICANCER, une appartenance qui apporte une garantie supplémentaire de qualité et d'innovation au service du patient.



Enfin, sous les cieux rouennais votre famille va peut-être s'agrandir... Il existe, outre l'excellent département

« Mère et Enfant » du CHU, et les secteurs maternité de certaines cliniques privées, une autre maternité sur les hauteurs de Rouen, à Mont Saint Aignan, le **Centre hospitalier du Belvédère**.

Pour les communes de Louviers, Elbeuf et Val de Reuil il existe un Centre hospitalier intercommunal assurant une médecine de qualité et de proximité, mieux connu sous le nom de CHI **(Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers- Val de Reuil)**.

- **Les urgences médicales**



Tous les établissements de soins ne disposent pas de service d'Urgences. En cas d'urgence médicale, le plus simple est de se rendre auprès du service des Urgences du CHU Charles Nicolle, de l'Hôpital Saint-Julien (Petit-Quevilly, sur la Rive gauche), de la Clinique de l'Europe (Idem) ou de la Clinique du Cèdre (sur les hauteurs de Bois Guillaume, et spécialisée pour les traumatismes orthopédiques).

NUMÉROS D'URGENCE



Le remboursement de vos soins de santé : comment ça marche ?

Le frais médicaux sont remboursés suivant des barèmes préétablis. En effet, il existe en France une **Convention médicale** conclue entre les professionnels de santé et l'Assurance maladie. Cette convention définit les **honoraires** pratiqués par les médecins libéraux et le niveau de **remboursement** qui sera ensuite appliqué par la **Sécurité sociale**. Les tarifs pratiqués par les médecins et le montant qui sert de base de remboursement à l'Assurance maladie varient en fonction de la discipline du médecin (généraliste ou spécialiste) et de son secteur d'activité (secteur 1 ou secteur 2). Lorsque le médecin a adhéré à une convention, on dit alors qu'il est « conventionné » il doit pratiquer les tarifs définis par l'Assurance maladie. En fait trois cas de figure peuvent se présenter :

- **Le médecin conventionné, ou médecin de secteur 1 :**
Le médecin applique le tarif conventionnel. La sécurité sociale intervient dans le remboursement pour 70% ;
- **Le médecin conventionné à honoraires libres, ou médecin de secteur 2 :**
Le médecin est autorisé à appliquer des honoraires libres (souvent d'anciens chefs de cliniques) tout en restant dans une mesure raisonnable. Mais, ces dépassements ne seront pas remboursés par la sécurité sociale ;
- **Le médecin non conventionné, ou médecin de secteur 3 :**
Ce médecin pratique son art en dehors d'une convention médicale. Il applique des honoraires librement décidés. La sécurité sociale intervient pour une très minime partie dans le remboursement de ces honoraires.

La prise en charge de vos dépenses de santé (médecins du secteur 1) se fait selon la répartition suivante :

- L'Assurance Maladie (branche de la Sécurité sociale - +/- 70%)
- Les mutuelles et les assurances privées (complémentaires de santé - +/- 20%)
- Les patients (+/- 10%)

Ce système laisse donc un petit pourcentage à la charge des patients (un peu moins de 10% en moyenne). Ce taux est l'un des plus bas d'Europe. Les assurances complémentaires de santé prennent parfois en charge la quasi-totalité des dépenses de santé, ce qui réduit encore la participation financière du patient.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

A l'issue de votre consultation médicale (mais cela peut aussi se passer avant de voir votre médecin, notamment en milieu hospitalier où il convient de se présenter au guichet avant la visite) au moment de payer la consultation, le médecin vous réclamera votre **carte vitale**. Tout est informatisé et vous n'aurez plus rien à faire, sauf payer ... Cependant, dans de rares cas (ordinateur en panne, ou oubli de votre carte, par exemple) il peut se faire que votre médecin vous remette une **feuille de demande de remboursement de soins**. Une partie de cette feuille est remplie par le prescripteur, l'autre partie par vous-même. Une fois remplie, il vous reste à la faire parvenir

à la Sécurité sociale (CPAM de Rouen – Elbeuf - Dieppe) par envoi postal. En principe cette dernière transmettra votre dossier à votre mutuelle et l'argent vous sera versé directement sur votre compte bancaire ou remis sous forme de chèque à encaisser auprès de votre institution bancaire. La sécurité sociale prend en charge la totalité des soins prodigués en hôpital public. Pour les cliniques privées, le remboursement se fera à hauteur du tarif de Convention mais les éventuels dépassements d'honoraires (repas ou tarifs des chambres non partagées) ne seront pas pris en charge. C'est alors votre mutuelle qui interviendra pour le solde.





Bon à savoir :

- Souscrire une assurance complémentaire santé, ou mutuelle santé privée, vous permettra d'obtenir un complément aux remboursements de la Sécurité sociale.
- Emportez toujours votre carte vitale et l'attestation mutuelle lors de vos rendez-vous médicaux et passages en pharmacie



Liens utiles

Médecins généralistes

Clinique du Cèdre

Centre hospitalier
Elbeuf/Louviers/Val de
Reuil

CHU

Clinique Saint Hilaire

Centre Becquerel

Clinique Saint Antoine

Sécurité sociale
française

Clinique Mathilde

Centre hospitalier du
Rouvray

Taux de
remboursement

Clinique de l'Europe

Maternité du
Belvédère

Vos déplacements

Se déplacer à Rouen ? Rien de plus simple. Non seulement la ville dispose d'un réseau de transports en commun largement étendu, mais est en outre facilement accessible grâce à ses excellentes connexions routières et ferroviaires.

Circuler dans Rouen métropole

- **A pied** 

La ville de Rouen est une **ville à dimension humaine**. La meilleure manière d'aller à sa découverte reste le déplacement à pied. Et qu'il s'agisse des commerces, monuments, musées, promenades sur les quais, marchés, ... tout reste dans un périmètre restreint. Rouen n'est pas une grande ville, mais à chaque détour de rue, nombreux sont les lieux étonnants et surprenants. L'Office de tourisme de Rouen tient à votre disposition plans et parcours.

- **En transports en commun – le réseau ASTUCE :** 

Le réseau de transports en commun de la métropole rouennaise, appelé **réseau ASTUCE**, est très étendu. De nombreuses lignes desservent les différents points des villes de Rouen et Elbeuf avec une fréquence régulière et des axes variés.

A Rouen :



2 lignes de Métros



3 lignes de TEOR



5 lignes de bus Fast



29 bus de lignes régulières.



2 lignes de nuit



La **carte ASTUCE**, carte à puce rechargeable et à choix multiple, vous permet de vous déplacer sur l'ensemble du réseau.

- **A vélo**



Pour les plus sportifs, la Métropole de Rouen met à votre disposition **250 vélos en libre-service**, les

Cy'clik. Les abonnements se font par année, semestre, par semaine ou par jour. En centre-ville ou aux alentours des lieux de vie, les bornes sont présentes tous les 350 mètres, regroupant 24 stations différentes. Vous pouvez stationner votre vélo en toute sécurité à proximité des

principales stations de transport en commun dans des parcs sécurisés. Ce stationnement est gratuit pour les détenteurs de la carte ASTUCE.



- **En voiture**



La voiture reste la dernière option, même si la Métropole de Rouen reste une fervente adepte de l'écomobilité. Il existe à Rouen plusieurs parkings répartis dans les différents quartiers, dont des parkings relais aux points de terminus du réseau Astuce (Mont-Riboudet, Boulingrin, Place Colbert, ...)

Pour certains résidents, le stationnement résidentiel permet aux Rouennais de bénéficier d'un tarif de stationnement préférentiel, sous la forme d'un abonnement attaché à la zone où est domicilié l'utilisateur.

Enfin il existe aussi deux compagnies de taxis qui opèrent à Rouen et une dizaine de stations de taxi sont réparties sur l'ensemble de la ville.

Venir à Rouen

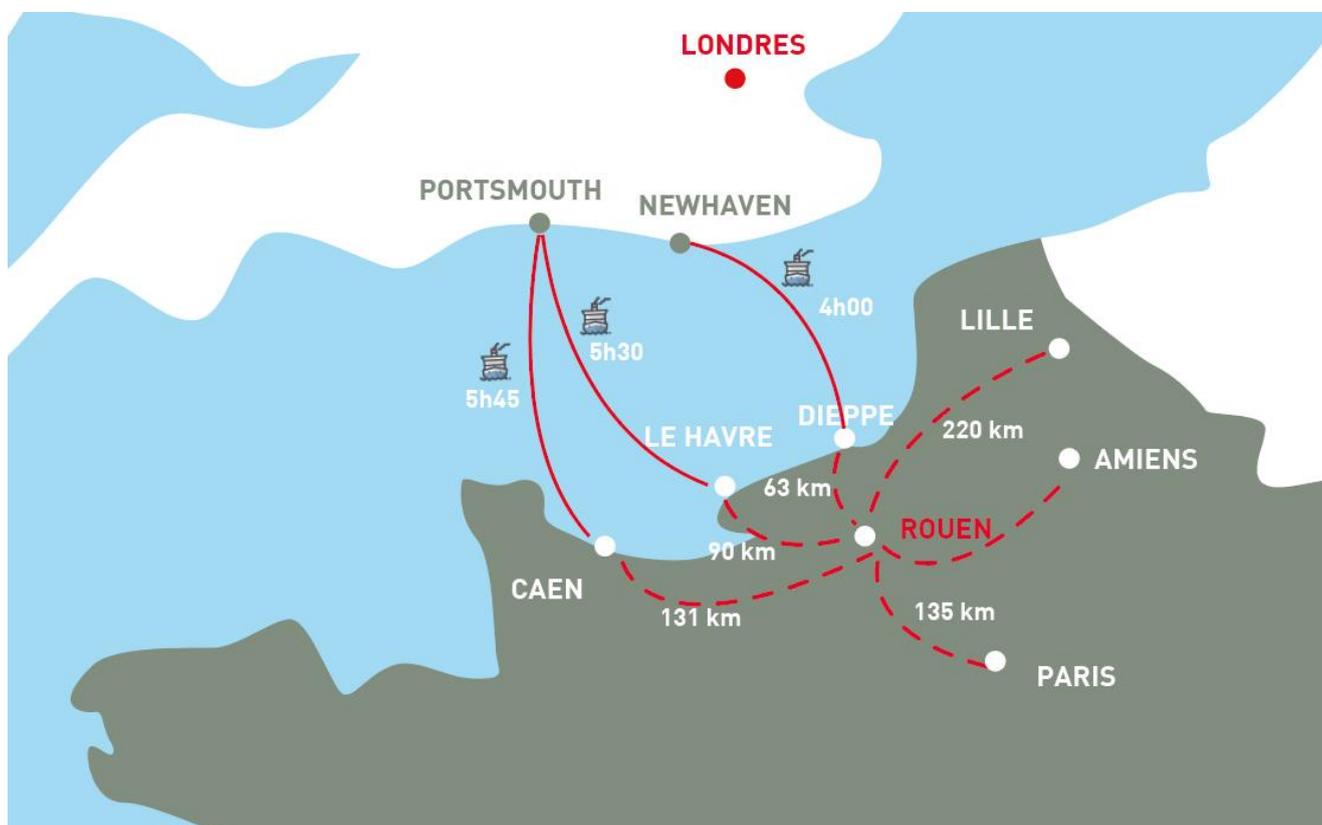
- En train 

La **gare de Rouen Rive Droite**, située en plein cœur du centre-ville, dessert, entre autres :

- Paris Saint Lazare en 1h15
- Lille en 2h45
- Lyon en 3h40 (une ligne directe par jour)
- Marseille (avec arrêt à Avignon) en 5h40 (une ligne directe par jour).



- En voiture 



- A13 Paris/Rouen/Caen
- A28 Abbeville/Rouen/Le Mans/Alençon/Tours (connexion avec A 1 vers Lille, Bruxelles et l'Europe du Nord.)
- A29 Amiens/Rouen/Le Havre
- A150 Rouen/Dieppe

Rouen est aussi proche des capitales nord-européennes en voiture



Liens utiles

Réseau ASTUCE

CYCLIC

Parkings payants

Stationnement
résidentiel

Taxi

Aéroport de Rouen

Aéroports de Paris

Aéroport de Beauvais

Aéroport du Havre

Aéroport de Caen

Aéroport de Deauville

SNCF

Flixbus

Ouibus

Blablacar

Covoiturage76

idvroom

Port de plaisance

- **En autocar**



Il existe plusieurs compagnies assurant des trajets sur Paris ou même plus loin (Ouibus, Flixbus, ...). Les prix sont fort bas, en revanche la durée du trajet est plus longue.

- **En avion**



Rouen dispose d'un aéroport « **Rouen Vallée de Seine** », situé à 15 minutes du centre-ville, qui propose des vols A/R réguliers pour Lyon (tous les jours, – 1 heure de vol) et la Corse (tous les samedis en été – 2 heures de vol) et un parking gratuit.



Les aéroports parisiens Orly et Roissy Charles de Gaulle sont situés à environ 1h30 en voiture.

La Normandie dispose aussi de trois autres aéroports situés à proximité de la région rouennaise : Deauville (1h), Le Havre (1h) et Caen (90 mn).

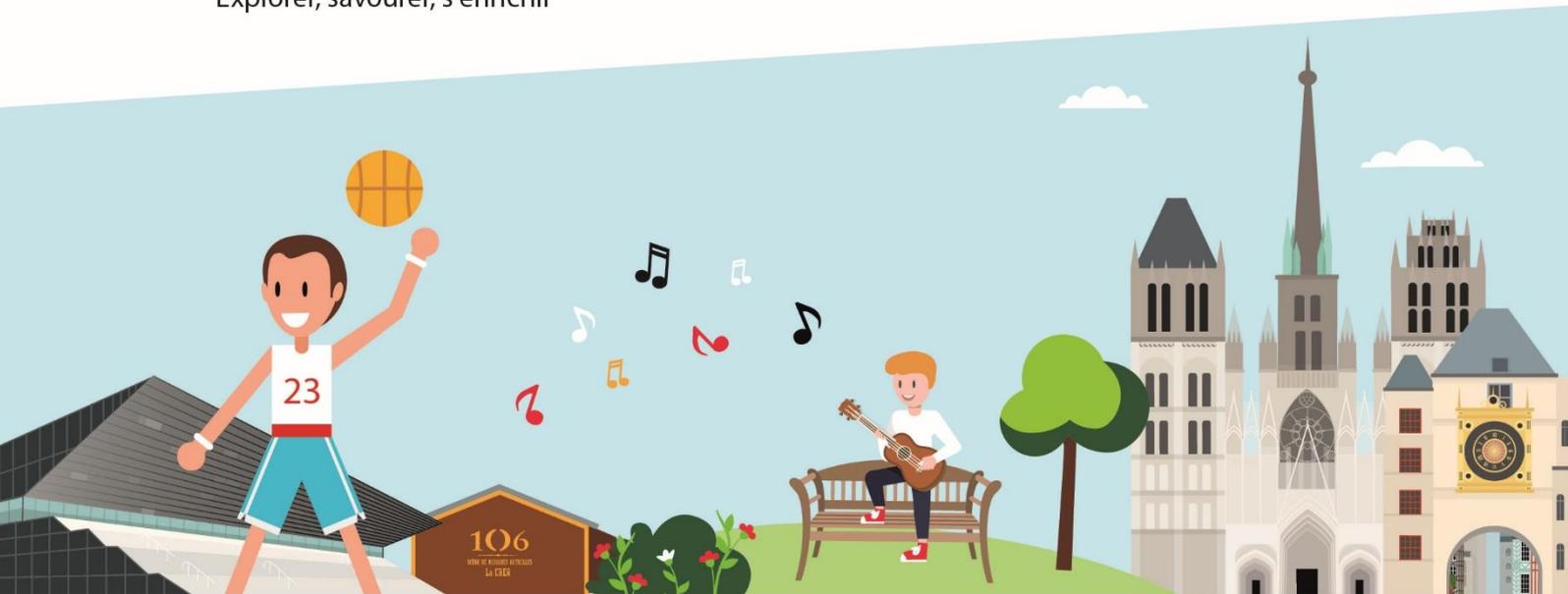
- **En bateau**



Rouen est aussi dotée d'un **port de plaisance** situé dans le Bassin Saint-Gervais à l'ouest de la ville et non loin des quais.

Cette base peut accueillir environ 100 bateaux de plaisanciers sur pontons flottants avec catways dans un espace entièrement sécurisé. Sont également mis à disposition : une rampe de mise à l'eau, une aire de carénage pour entretenir les bateaux, une station de carburant, des bornes électriques et d'arrivée d'eau ainsi qu'une connexion wifi sur les pontons.





Découvrir, s'enrichir et partir à la découverte d'un pays magnifique

Cette fois vous êtes totalement installés. Vos enfants sont inscrits à l'école. Votre carte vitale est arrivée. Votre logement vous plaît et le déménagement s'est bien passé...Il est temps de partir à la découverte de votre pays d'accueil...Et vous allez voir, les belles surprises ne manquent pas. Nous nous sommes limités ci-dessous à vous exposer brièvement l'ensemble des idées de sorties, promenades, découvertes, ... Mais nous ne saurions que trop vous conseiller de vous rendre auprès de l'Office de Tourisme de Rouen. Non seulement le bâtiment qui l'abrite est d'une exceptionnelle beauté, mais en plus leurs équipes sont charmantes, polyglottes et d'une infinie disponibilité.

Découvrir Rouen



- Rouen Culture
- Rouen Nature
- Rouen Plaisirs
- Rouen Loisirs



ROUEN

CULTURE

Rouen propose un grand nombre d'activités liées à l'art et à la culture. Ses nombreux musées,

monuments historiques et salles de spectacle font de l'offre culturelle de Rouen une des plus développées de France.



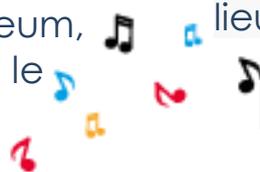
Les musées

Les musées de Rouen et de son territoire présentent des collections exceptionnelles et uniques. Vous pourrez admirer de magnifiques toiles de Monet au Musée des Beaux-Arts de Rouen ou de très anciennes céramiques datant de l'époque Gallo-Romaine au Musée des Antiquités. Rouen s'est aussi dotée d'écrins insolites pour abriter ses musées. Ainsi, une aile de l'Archevêché de Rouen a été transformée en un musée consacré à Jeanne d'Arc, ou encore un ancien Hangar portuaire, le 107, abrite au rez-de-chaussée une galerie d'Art Contemporain. Citons aussi le musée le Secq de Tournelle de la Ferronnerie, le Museum, le musée de l'Education, le Musée de la Médecine Gustave Flaubert ...ou l'étonnant panorama XXL.



L'opéra, les salles de spectacles et les théâtres

Rouen dispose de nombreux équipements culturels pouvant accueillir tous les genres de spectacle. Le Zénith de Rouen, avec ses 8 000 places, propose des spectacles de grande envergure, le 106 avec une programmation pointue met en évidence les musiques dites « actuelles », tandis que l'Opéra de Rouen est le lieu consacré à la musique classique, au chant lyrique, à la danse contemporaine, et bien sûr à l'opéra. Enfin le **Conservatoire de Rouen**, haut lieu d'apprentissage musical, dramatique et de danse, propose toute l'année des spectacles et concerts gratuits.



De nombreux lieux insolites comme la magnifique Chapelle Corneille, le Cirque Théâtre d'Elbeuf ou la Chapelle Saint-Louis accueillent des spectacles de haute tenue.

Le Tangram regroupe plusieurs salles de spectacle situées sur les communes d'Evreux et de Louviers (le Cadran, le Kubb, le Grand Forum, ...) et propose des spectacles de danse, théâtre, jazz, ... Enfin le récent théâtre de l'Arsenal à Val de Reuil (2016), signé de l'Architecte Jean-François Bodin, est un lieu de diffusion et de coproduction à vocation pluridisciplinaire, Danse, Théâtre, Musique et Jeune public.

Les monuments historiques



Rouen regorge de monuments historiques témoins d'une histoire riche et parfois violente. Rouen, la ville aux Cent Clochers, porte bien son nom...une multitude d'églises, aussi belles les unes que les autres, sont réparties un peu partout dans la ville, dont l'étonnante abbatale Saint Ouen, ou la très belle cathédrale Notre-Dame de Rouen, qui fut si bien peinte par Claude Monet.

Au nombre des principaux monuments historiques de Rouen citons notamment :

- L'Aître Saint-Maclou
- Le Gros-Horloge
- Le Monument Juif
- Le Palais de Justice
- Le Couvent des Pénitents
- L'hôtel de Bourgtheroulde, ...



Liens utiles

[Office de Tourisme de Rouen Normandie](#)

[Les musées](#)

[Panorama XXL](#)

[Galerie d'art contemporain](#)

[Historial Jeanne d'Arc](#)

[Le musée Flaubert et de l'Histoire de la Médecine](#)

[Le musée national de l'Éducation](#)

[Opéra](#)

[Le 106](#)

[Zenith de Rouen](#)

[Dullin Voltaire](#)

[Théâtre Rive Gauche](#)

[CDN Normandie](#)

[L'étincelle](#)

[Théâtre de l'Arsenal](#)

[Monuments](#)

[Cinemas Rouen](#)

[« This is England » Festival](#)

[Conservatoire de Rouen](#)

Le cinéma



Vous aimez le cinéma ? Les nombreuses salles de cinéma vous proposent un large choix de films, français et étrangers, en VF ou en VOSTFR. Le Pathé Docks 76 s'est récemment doté d'une salle Dolby Cinéma, aux fauteuils inclinables, au son repensé et à l'écran ultra-haute définition pour un confort optimal. Le Kinopolis, rive gauche, a été totalement rénové. Et pour les cinéphiles, l'Omnia, dernier cinéma en centre-ville, se distingue par une programmation art et essai, et accueille différents festivals tout au long de l'année (dont le festival « This is England », Festival du court métrage britannique).

En périphérie il existe aussi d'autres salles, comme l'Ariel à Mont-Saint-Aignan, le Gaumont à Grand-Quevilly, sans oublier les programmations ponctuelles de l'espace François Mitterrand à Canteleu. Elbeuf a aussi son cinéma, le Grand Mercure. A Louviers les cinéphiles se donneront rendez-vous au Grand Forum, et les amateurs de grand écran ébroïcien se rendront au Gaumont-Pathé.

Les librairies et bibliothèques



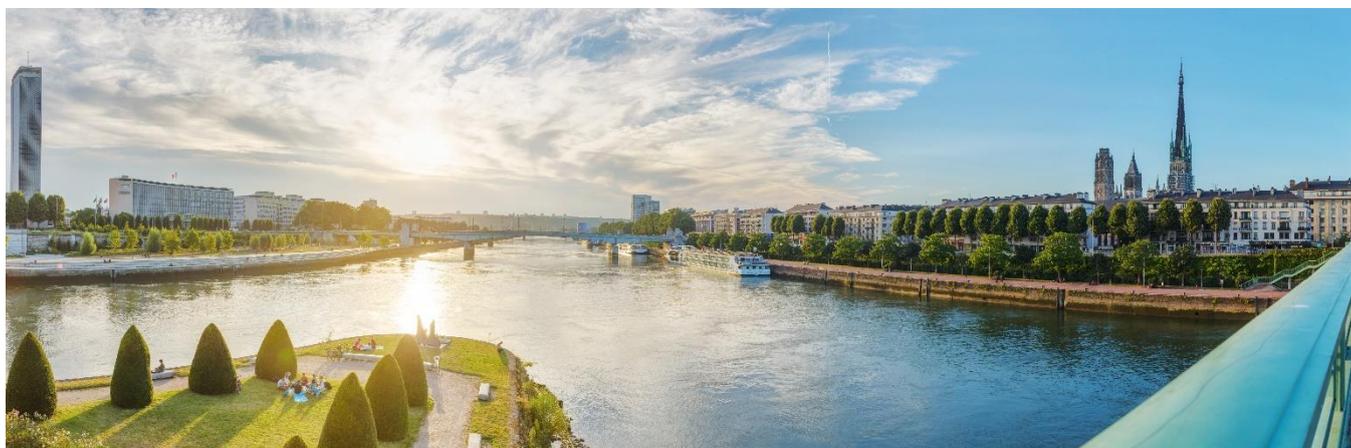
Par ailleurs de nombreuses bibliothèques proposent des livres en prêt.

Bibliothèques municipales, bibliothèques pour tous, ... nombreux sont les lieux de prêt de livres répartis sur la métropole : Bibliothèque des Capucins, Bibliothèque du Châtelet, Bibliothèque de la Grand'Mare, Bibliothèque patrimoniale Villon, Bibliothèque Parment, Bibliothèque de Saint-Sever, Bibliothèque Simone-de-Beauvoir, les trois bibliothèques et la ludothèque de Saint-Etienne-du-Rouvray, la Bibliothèque de Sotteville, ... toutes d'égal intérêt mais avec des spécificités documentaires complémentaires.

Il existe par ailleurs une fort belle médiathèque à Déville-les-Rouen.

ROUEN

NATURE



C'est un bonheur de se promener à Rouen et dans ses alentours. Après avoir arpenté les typiques ruelles du centre historique, vous serez sûrement tentés par une virée nature...

Les quais de Seine

Les quais de Seine, tant rive gauche que rive droite, ont été transformés en une grande balade en bordure du fleuve sur plus de 2 kilomètres. Site réservé aux piétons, cyclistes ou rollers, on y trouve espaces de jeux pour les enfants, agrès sportifs, restaurants, salles de sports, plage artificielle (en saison) terrains de boules ou autres rampes de glisse pour les skateurs. Cette promenade offre un environnement animé et aéré au cœur de la ville. En 2018, la promenade des quais de la rive gauche de Rouen a d'ailleurs remporté le «Grand prix national du paysage».

La presqu'île Rollet

Dans la continuité de cette balade qu'offrent les quais rive gauche, un parc étonnant a été aménagé sur la presqu'île Rollet. Ce vaste espace paysager de loisirs et de détente, de près de 15 hectares, s'ouvre sur le fleuve. L'île a été transformée en un domaine livré à la nature pour le plus grand plaisir de tous ... Sa butte forestière, ses prairies, ses espaces fleuris et sa promenade ouvrent un joli panorama sur la ville et son port.



Les forêts

Les parcs et jardins

Rouen dispose de nombreux espaces verts en centre-ville et dans les communes situées en Vallée de Seine. Ces parcs et jardins, publics et quelques fois privés, vous offriront une parenthèse de détente et de sérénité : les jardins à la française de l'Abbaye Saint-Georges de Saint-Martin de Boscherville , le Parc de Clères, remarquable parc animalier, et son château renaissance, le Jardin des Plantes, véritable jardin botanique, le Square Verdrel, récemment réaménagé en un écrin vert en plein centre-ville ,ou encore les jardins de l'Hôtel de Ville et ses pelouses ombragées si appréciées par temps de canicule (oui, oui, ça arrive aussi à Rouen !)...

Le domaine forestier rouennais, qui recouvre près de 25 000 hectares, soit le tiers de la superficie de la Métropole, occupe une place très importante dans la vie de tout Rouennais qui aime à s'y balader en famille, faire du sport, du golf ou se promener à cheval ou à vélo. Trois Maisons des Forêts ont été aménagées par la Métropole de Rouen pour valoriser le patrimoine forestier exceptionnel et permettre de mieux connaître la nature pour mieux la respecter. Les forêts domaniales de Roumare, Verte et de la Londe-Rouvray ont reçu le label national Forêt d'Exception, qui distingue la richesse de ces massifs mis en valeur par les agents de l'ONF.



©JFLange/RNTC

Les bases de loisirs et de plein air

Il existe dans les environs de Rouen d'agréables bases de loisirs, comme celles de Jumièges, de Bédanne ou de Léry-Poses. Destinées à tous les publics: famille, sportifs, passionnés de nature, pêcheurs, passionnés d'ornithologie, ...les offres sportives et les animations s'y déclinent à l'infini tout au long de l'année. Aux beaux jours il est possible de profiter de leurs plages et de s'y baigner. Des logements de tous types (chalets, bungalows, roulotte, ...) complètent leur offre.



Liens utiles



Office de Tourisme
de Rouen Normandie

Forêts

Parcs et jardins

Bases de loisirs

Maison des forêts

ROUEN PLAISIRS

Marchés, boutiques, restaurants, promenades, ... Rouen, ville à taille humaine où tout est à portée de main, vous invite à découvrir l'art de vivre à la Française ! Et pour vous aider dans vos balades et virées shopping, n'oubliez pas de glisser dans votre sac le joli guide « une belle journée – a beautiful day ».



Le shopping



Le shopping n'est pas en reste au sein du territoire rouennais. Son large choix de commerces et de boutiques indépendants, ses trois centres commerciaux, les Docks 76 (près des quais) , l'Espace du Palais (en centre-ville) et le Centre Commercial Saint-Sever (Rive gauche)... , ses deux Grands Magasins, le Printemps et les Galeries Lafayette, font la renommée de la ville.

C'est surtout autour de sa Cathédrale que Rouen déploie son offre commerciale : dans la rue du Gros-Horloge (appelée la rue « du Gros »), l'Espace du Palais, la rue des Carmes, la rue Saint-Nicolas, la rue Ganterie, ...

Il serait dommage de ne pas pousser un peu plus loin la curiosité. De nombreux commerces se nichent parfois dans des endroits plus confidentiels mais tout à fait étonnants...

Rouen est aussi réputée pour ses antiquaires. Tout un quartier (rue Damiette, Saint-Maclou) leur est dédié. Des salles de vente organisent régulièrement des ventes publiques de haute tenue. Deux fois par an (en janvier et septembre) se tient la plus belle brocante de France au sein du Parc des expositions, à la sortie de la ville : les Puces rouennaises.

Le marché

Rouen et la vallée de Seine sont reconnues en Normandie pour la qualité et la diversité de leurs marchés, qui proposent des fruits et légumes frais, des produits du terroir et des trésors de brocanteurs. Toute la semaine, les halles et marchés prennent vie grâce aux commerçants et artisans de la région. Leurs spécialités et leurs produits ne manqueront pas de vous mettre en appétit. Des marchés se tiennent dans le centre de Rouen plusieurs jours par semaine (Place Saint Marc et Vieux Marché), mais il existe de nombreux petits marchés plus locaux un peu partout sur la ville.



La gastronomie

Et enfin et surtout... la gastronomie !

Depuis 2010, le "repas gastronomique des Français" est classé comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Rouen ne dément pas cette réputation.

La gastronomie normande, par sa situation géographique, met en valeur les produits issus de sa terre et ceux de la mer si proche... Au nombre des spécialités normandes on appréciera plus spécialement ses fromages parmi les plus réputés au monde, comme le camembert ou le neufchâtel, le cidre, les coquilles Saint Jacques, le canard à la rouennaise, ou encore la tarte aux pommes.



La ville regorge de bonnes tables, voire de très bonnes tables et quelques étoilés œuvrent en

cuisine pour le plus grand plaisir de notre palais

(Rodolphe, Gill, L'Odas). Avec ses 135 restaurants, ses brasseries, ses bars, ses salons de thés, ses marchés et ses boutiques gourmandes, le territoire rouennais met la gastronomie à l'honneur.



Si bon nombre de restaurants proposent une cuisine du monde (italienne, coréenne, japonaise, chinoise, indienne, afghane, etc.), la cuisine française ou typiquement normande n'est pas en reste. Elle a d'ailleurs sa fête chaque année au mois d'octobre.

Et si vous souhaitez en savoir plus et développer vos talents, il existe à Rouen et dans ses environs, plusieurs ateliers de cuisine proposant des cours de cuisine et de pâtisserie dans une ambiance conviviale et détendue.



Liens utiles

[Office de Tourisme de Rouen Normandie](#)

[Espace du Palais](#)

[Vitrines de Rouen](#)

[A beautiful day](#)

[Saint-sever](#)

[Marché](#)

[Docks76](#)

[Rouen shopping](#)

ROUEN LOISIRS

En famille ou entre amis, sportifs ou oiseaux de nuit, les occasions de sortie et de plaisirs partagés sont nombreuses

Le sport

Le sport est de la partie à Rouen. Des équipes professionnelles de football, handball, hockey sur glace et sur gazon, basketball, baseball, rugby, tennis de table, aviron et athlétisme, ... sont présentes sur le territoire pour vous faire vivre des rencontres sportives de haut niveau. La Métropole a inauguré en 2012 son palais des sports, le Kindarena, doté de 6 000 places assises, qui accueille des manifestations sportives internationales comme la Coupe Davis ou les Championnats du Monde de Handball, mais aussi de nombreuses animations ouvertes au public (cours de zumba, danse, pilates, ...) Si vous souhaitez pratiquer une activité physique, les nombreuses salles de sport, piscines, patinoires, golfs, clubs et parcs sont à votre disposition!



©MartinFlaux



Entre amis

Des animations destinées à un public jeune (ou moins jeune), actif ou curieux, ont lieu tout au long de l'année: Holi Run, Escape Game, Paint ball, Bowling, Billard, ... Il existe le long des quais des salles de fitness, de squash et un Spa oriental. Le futsal et le bubble foot comptent de nombreux adhérents. Le soccer est pratiqué dans d'anciens hangars transformés. Vous pourrez aussi découvrir votre nouvelle ville en Segway. Des soirées Karaoke sont organisées régulièrement dans les discothèques de la ville. La liste est trop longue pour être reprise ici dans son intégralité. Mais quels que soient votre âge ou vos affinités, il y a toujours une activité dans vos cordes à Rouen et dans sa région.

Les grands rendez-vous

- L'Armada

Tous les 4 ou 5 ans (en fonction des coefficients de marée) au début de l'été, a lieu à Rouen un évènement exceptionnel : L'Armada. L'Armada est une manifestation qui rassemble sur les quais de Rouen les plus majestueux bateaux, navires militaires et voiliers au monde. Pendant cet évènement à retentissement mondial, la ville de Rouen et ses communes environnantes vivent au rythme de ce grand rassemblement : concerts, feux d'artifice, bénédictions des bateaux, parades militaires, ... organisés tout au long de cette manifestation sont autant de moments populaires et bon enfant.



Pendant toute cette semaine, les rues revêtent fièrement les couleurs des pavillons des navires, les Rouennais accueillent chez eux les équipages pour un dîner ou autre moment convivial, permettant ainsi aux quelques 8 000 marins de découvrir la ville et ses habitants. La prochaine édition se tiendra du 6 au 16 juin 2019.

• Le Festival Normandie Impressionniste

Terre d'inspiration des peintres impressionnistes, la Normandie est toujours aujourd'hui un lieu de création et d'accueil pour les artistes. À l'aune de la richesse de son histoire et de la vitalité de son présent, Normandie impressionniste célèbre la création artistique de l'impressionnisme à nos jours. Avec une programmation pluridisciplinaire de haut niveau, le festival Normandie Impressionniste investit l'ensemble du territoire normand en fédérant les acteurs culturels de la région. En trois éditions, il est devenu une manifestation culturelle majeure sur le plan national et a réuni à chaque fois plus d'un million de participants. À l'image d'un mouvement artistique qui a bousculé nos habitudes et notre façon de voir le monde, l'édition 2020 du festival a l'ambition d'être un événement partagé et festif qui s'inscrit à son tour pleinement dans son temps et tient compte de toutes les formes de création artistique, toutes disciplines confondues. Le rendez-vous est donné entre le 3 avril et le 6 septembre 2020 sous la ligne directrice « La couleur au jour le jour ».



• Cathédrale de Lumière

La Cathédrale de Rouen accueille chaque été sur ses murs un spectacle de son et lumière haut en couleur. A la nuit tombée, les spectateurs se retrouvent sur la place de la Cathédrale pour assister à ce spectacle empreint d'émotion, au cours duquel des projections de rayons lumineux animent de manière étincelante la façade de l'édifice. Chaque année, depuis plus de 10 ans, un nouveau thème est choisi : Impressionnisme, Jeanne d'Arc, Viking, Guillaume le Conquérant ... En 2019, en lien avec l'Armada, le spectacle de Cathédrale de lumière présentera les grandes épopées maritimes.

- **Les 24 heures motonautiques**

Célébrées chaque année au 1er mai, les 24 Heures Motonautiques de Rouen constituent, depuis 1964, le plus grand événement d'endurance motonautique au monde ! Les meilleurs compétiteurs de plus de 20 nations viennent s'affronter au cœur de la Ville de Rouen autour de l'île Lacroix qui devient le temps des 24HROUEN, la capitale du motonautisme.



- **Autres manifestations et animations**

Mais ce n'est pas tout. D'autres manifestations ponctuent la vie rouennaise : Terrasses du jeudi, Graines de Jardin, Festival Livres Jeunesse, Fête du Ventre, Puces rouennaises, braderies, ... Impossible de tout recenser ici tant il se passe toujours et à tout moment quelque chose à Rouen et dans sa région.





Liens utiles

Office de Tourisme de Rouen
Normandie

Normandie
Impressionniste

Le Kindarena

Cathédrale de lumière

Sports à Rouen

24 heures de Rouen

Armada

Agenda des principaux évènements rouennais

Janvier	Les Puces Rouennaises	La plus belle brocante de France
Février	La French Cup	Compétition internationale de Patinage Synchronisé
Mars	La Foire internationale	La plus grande boutique éphémère de Rouen
Avril	Les chasses aux oeufs	Les œufs de Pâques dans les plus jolis parcs de la région
Mai	Graine de jardin	Évènement consacré au jardin
Juin	Viva Cité	Festival des arts de la rue à Sotteville
	Fête de la Musique	Concerts gratuits dans la ville
Été	Rouen sur mer	Les quais Rive gauche sont transformés en plage
	Rock in Evreux by GHF	Festival de musique rock, pop, hip-hop, ...
	Terrasses du jeudi	Concerts gratuits en centre-ville chaque jeudi de juillet
	Musicales de Normandie	Concerts dans les plus beaux lieux normands
	Fête nationale	14 juillet : feu d'artifice, bal des pompiers, ...
Septembre	Les Puces Rouennaises	Seconde édition annuelle
	Creativa	Salon des loisirs créatifs
	Quai des Livres	Vide-grenier littéraire
Octobre	Fête du ventre	Célébration de la gastronomie normande
Novembre	Festival Chant d'elles	Mise à l'honneur de la chanson féminine
	Foire Saint-Romain	Deuxième plus grande fête foraine de France
	Festival du Livre de Jeunesse	Festival célébrant le monde du livre et de la BD jeunesse
Décembre	Rouen givrée	Animations dans l'esprit de Noël

ADRESSES UTILES

- **Métropole Rouen Normandie**

Le 108 (sur les quais
Rive gauche)
108 allée François Mitterrand
76006 Rouen
Tél : 02 35 52 68 10

- **Mairie de Rouen**

2, place du Général de Gaulle,
76000 Rouen
Tél : 02 35 08 69 00

- **Préfecture de Seine Maritime**

7, place de la Madeleine
76000 Rouen
Tél : 02 32 76 50 00

- **Préfecture de l'Eure**

Boulevard Georges Chauvin
27000 Evreux
Tél : 02 32 78 27 27

- **Hôtel de Département**

1, quai Jean Moulin,
76100 Rouen
Tél : 02 35 03 55 55

- **Rouen Normandy Invest**

Le Vauban
4 passage de la Luciline
76000 Rouen
Tél : 02 32 81 20 30

- **Communauté d'agglomération Seine eure**

Hôtel d'Agglomération
1 place Thorel
27400 Louviers
Tél : 02.32.50.85.50

- **Office de Tourisme de Rouen**

25, place de la Cathédrale
76008 Rouen
Tél : 02 32 08 32 40

- **Bureau de change**

36, rue du Bac
76000 Rouen
Tél : 02 32 18 60 15

- **OFFI (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)**

15, Place de la Verrerie
76100 ROUEN
02 32 18 09 94

Agences Action Logement - Mobili Pass :

- **76 :**

98 avenue de Bretagne
Immeuble Normandie 1
76100 Rouen
Tél : 02 76 78 11 11

- **27 :**

11 place Dupont de l'Eure
27000 Evreux
Tél : 02 32 39 33 92

